

## CORONAVIRUS COVID-19

# PROTOCOLE SANITAIRE DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

La réouverture des écoles maternelles et élémentaires est conditionnée à la mise en œuvre stricte du protocole sanitaire du Ministère de l'Éducation nationale. En cas de défaut d'application, le Maire pourra décider la fermeture de l'école ou du groupe-classe concerné.



## GROUPE-CLASSE

- Maxi 10 élèves en maternelle
- Maxi 15 élèves en élémentaire
- 1 mètre de distance entre chaque élève
- Matériel individuel, aucun jeu ou jouet partagé



## HYGIÈNE

- Responsabilité des parents quant à l'état de santé de l'enfant scolarisé : contrôle sanitaire préalable obligatoire réalisé par les parents ; aucun enfant malade ne sera accueilli à l'école ;
- Port du masque interdit pour les enfants de maternelle ;
- Port du masque autorisé mais non recommandé en élémentaire, sauf cas spécifiques.
- Lavage des mains au moins 7 fois/jour
- À l'arrivée et au départ de l'école
- Avant et après la récréation, les repas, le passage aux toilettes
- Après avoir toussé ou s'être mouché



## RÉCRÉATION

- Par petits groupes
- Sans jeux de contact et de ballon
- Pas de croisement dans les couloirs



## NETTOYAGE ET DÉSINFECTION DES LOCAUX

- Aération fréquente, d'au moins 10 minutes
- Nettoyage et désinfection spécifique plusieurs fois par jour
- Nettoyage et désinfection globale une fois par jour

**#TousSolidaires**

Consultez régulièrement le site de la Ville : [www.carrieres-sous-poissy.fr](http://www.carrieres-sous-poissy.fr)

